COMMUNE DE ST MARTIN DE ST MAIXENT (DEUX-SEVRES)

Extrait du Compte rendu de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2021

Présents : Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Erick BAUDRY, Jean-Pierre GARAULT, Philippe JUMEAU, Jacques CAILLETON, Aurélie MERCIER, Nathalie STANGALINI, Ingrid DOUZENEL (arrivée à 20H05), Eric SCHANEN, Chiara CLAIRC, Sandra JAMBON, Paulette BRANDEAU, Céline ADAM, Claude VEILLON.

Date de convocation : 14 septembre 2021
Secrétaire de séance : Nathalie STANGALINI

****

1- Travaux et rénovation de l'éclairage public au lieu dit Geoffret (2021-09-01)
Demande d'aide au SIEDS

Madame le maire rappelle les travaux sur l'éclairage public au lieu-dit Geoffret. L'entreprise Engie Inéo qui entretient l'éclairage public a soumis une proposition comprenant des travaux de déplacement de poteau et des remplacements de lampes devenues énergivores.
Le montant du devis s'élève à 4 160 € hors taxes.

Madame le maire sollicite le conseil pour l'autoriser à signer ce devis.
La collectivité peut être accompagnée financièrement par le Sieds qui soutient les projets de remplacements des points lumineux.
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Sollicite Madame le maire pour la demande d'aide sur le matériel d'éclairage public au SIEDS.
- Autorise Madame le maire à signer le devis des travaux et les documents se rapportant à ce dossier.

2- Décision modificative N° 2 (2021-09-02)

Suite à la réception du décompte définitif par l'assistant maitre d'ouvrage, Deux-Sèvres Aménagement relatif aux travaux de réhabilitation et extension du groupe scolaire Emile Naslin, il convient de réaliser des modifications au budget nécessaires à la réalisation d'écritures comptables.

Dans un second temps, afin de permettre l'acquisition d'une structure de jeux dans la cour de récréation, sollicitée par le conseil des jeunes, une modification sur 2 opérations doit s'opérer :

Chapitre	Article	libellé	Dépenses	Recettes
IR 041	238	Opérations patrimoniales Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		8560
ID 041	2313	Opérations patrimoniales Constructions	8560	
0068	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		15 959.83
0042	2315	Travaux structurants chaussée Installation	15 959.83	
0074	2188	Autres immobilisations corporelles	2000	
0018	2188	Autres immobilisations corporelles	-2000	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil adopte la modification budgétaire présentée ci-dessus.

3- Convention Eclairage public lieu-dit Geoffret (2021-09-03)

Madame Le Maire indique au conseil municipal que depuis 1996, 4 lampadaires ont été installés par la commune en bordure de voie publique, côté commune d'Azay le Brûlé.
Afin de gérer l'entretien de ces équipements, Madame le maire propose au conseil d'établir une convention d'entretien afin de gérer les éventuelles pannes, et/ou dégradations des installations.
Le projet de convention est projeté en séance.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, donne l'autorisation au maire pour la signature de la convention et tout document se rapportant à ce dossier.

4- Avenant à la convention avec le CDG79 relative aux dossiers retraite (2021-09-04)

Suite à la demande du Centre de Gestion des Deux-Sèvres, Madame le Maire propose de délibérer pour prolonger la convention CNRACL pour 6 mois à effet au 1er août 2021. Il s'agit de bénéficier de prestations facultatives liées au traitement des dossiers retraite des agents titulaires CNRACL (immatriculation, affiliation, régularisation de services, rétablissement au régime général et à l'Ircantec, liquidation des droits à pension …).
Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de prolonger la convention CNRACL par un avenant et autorise, madame le Maire à signer l'avenant correspondant ou toutes pièces s'y rapportant.

5- Urbanisme : Droit de préemption urbain (délibérations 2021-09-05 / 06 / 07)

Le conseil municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens ci-après :

Nature du bien	*adresse*
Maison	6 rue de la plaine de Beauvais
Maison	18 rue de leigne
Maison	17 Rte de lilas - Gentray

6- Informations diverses

6-1 Remerciements de Madame le Maire pour les bénévoles et élus ayant participé à l'organisation du passage du Tour Poitou Charentes sur la commune, le 24 août dernier.

6-2 le 29 septembre, l'entreprise FONTROCHE, fournisseur de lampadaires solaires, projette une journée d'animation commerciale sur l'éclairage public, au stade communal.

6-3 Suite au départ d'un agent technique à la retraite, le recrutement de Sylvain AVENARD a été effectué, début de contrat à durée déterminée, le 15 septembre 2021.

6-4 Animateur jeunesse itinérant
Suite au lancement de l'animateur jeunesse itinérant (12-17 ans) à la Communauté de Communes, celui-ci sera présent le mercredi 22 septembre 2021 sur la commune au Stade municipal, de 14H à 18H.

6-5 Dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde), le SDIS 79 organise sur la commune, une formation pour les élus le samedi 2 octobre de 9h à 17H.

6-6 Urbanisme : Déclaration de travaux pour la construction d'un pylône d'antennes

Madame le maire indique à l'assemblée que la commune a reçu une nouvelle demande d'autorisation de TDF pour Orange, afin de construire un pylône d'antennes de téléphonie mobile au lieu dit :
Pré-tinet, en zone N du PLUI.
La municipalité a rencontré 2 personnes de TDF le 17 septembre dernier.
Un courrier de demande d'informations complémentaires a été transmis à TDF.

6-7 Aménagement de la voirie communale pour la pratique du vélo
En lien avec le Plan Climat Air et Territoire, les élus de la commune, en charge de l'environnement et environnantes (Azay le Brûlé, Saivres, Exireuil, Nanteuil et St Maixent) ont réfléchi à la réalisation d'un aménagement de voirie pour la pratique du vélo sur le territoire, il s'agit d'établir des liaisons vélos entre chaque commune et St Maixent l'Ecole.

6-8 Ecole – rentrée 2021
Un lot de 30 chaises a été acquis pour le groupe scolaire, suite à la réorganisation de classe, et à la demande de la directrice.
La bibliothèque est en cours d'aménagement avec le nouveau mobilier.

6-9 Festivités :
Chiara CLAIRC présente aux élus les cérémonies et festivités à venir d'ici la fin de l'année.
Un dépliant a été réalisé et distribué aux habitants.

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21 Heures.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra <u>le mardi 19 octobre 2021 à 19H30.</u>